

ABONNEMENTS  
1 an 6 mois 3 m. 1 m.  
SUISSE . . . 16.80 8.40 4.20 1.40  
ÉTRANGER 22.40 16.20 8.10  
On peut s'abonner dans tous les  
Bureaux de poste suisses, avec  
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103  
Rédaction 13.75  
Administration et Annonces 87  
TÉLÉPHONE  
CÉQUESS POSTAUX IV B 315

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES  
(LA LIGNE)  
La Chaux-de-Fonds, Canton  
et Jura-Bernois . . . Fr. 0.15  
Minimum par annonce . . . 1.80  
Suisse . . . . . 0.30  
Étranger . . . . . 0.40  
(Minimum 10 lignes)  
RÉCLAME . . . . . 0.60

## Le libertinage et ses conséquences physiques

II

La nature que l'on bafoue, se venge cruellement des écarts que l'on fait à ses règles. Il n'est certes pas un vice, pas même l'alcoolisme, qui soit menacé de si graves châtiments. Les maladies vénériennes, la syphilis et la blennorrhagie sont les conséquences presque inévitables du libertinage. Elles sont toutes deux par leurs effets pernicieux, sur l'individu atteint comme pour la société entière, des maladies d'une importance exceptionnelle, qu'il faut mettre de pair avec deux autres fléaux du genre humain : la tuberculose et l'alcoolisme.

Passé encore la syphilis, direz-vous. Mais la blennorrhagie, la chaude-pisse ? Qui n'a pas eu une chaude-pisse au moins une fois dans sa vie et n'a jamais cessé de se bien porter ? N'y a-t-il pas aussi beaucoup d'hommes qui ont mené la vie la plus déréglée sans avoir jamais été malades ? C'est ainsi qu'on raisonne, c'est ainsi que des préjugés naissent à la faveur d'une ignorance funeste, et il est bon, ici aussi, de donner quelques éclaircissements.

La syphilis est une maladie contagieuse causée par un microbe, le *spirochète* ou *triponème pâle*, qui pénètre dans la peau ou la muqueuse par une petite blessure, aussi imperceptible soit-elle. Elle peut s'inoculer à n'importe quel endroit du corps. Dans la grande majorité des cas, cependant, la contamination se fait par les rapports sexuels et la maladie commence sur les organes génitaux. Trois semaines environ après les rapports, il se produit un *chancre*, petite ulcération dure, ne faisant pas souffrir, secrétant un peu de matière purulente et qu'un observateur superficiel ou ignorant considère comme un bobo qu'un peu de teinture d'iode ou de pommade suffiront à faire disparaître. En effet, le chancre disparaît, mais la maladie a pénétré dans le sang, elle a fait enfler les ganglions lymphatiques un peu partout et elle se manifeste maintenant par une éruption de taches et de boutons rouges sur la peau entière, ou de plaques blanchâtres sur les muqueuses. Alors on commence à s'inquiéter ; mais pas trop parfois, puisque cette éruption disparaît à son tour pour ne laisser aucune trace.

La syphilis peut, dès lors, sommeiller doucement pendant des années, sans se faire sentir du tout, et le malade se portera à merveille. La maladie est dans un stade latent. Toutefois elle se réveille à coup sûr, pour s'attaquer non seulement à la peau, en y faisant des tumeurs, en y creusant des ulcères, mais à tous les autres organes du corps. Il n'en est pas un seul qui ne puisse être détérioré par le mal. Vaisseaux sanguins, os, muscles, estomac, poumons, etc., peuvent être envahis et ruinés. Mais le pire, c'est la syphilis du système nerveux. Ces organes que l'on place au-dessus de tous les autres, où siègent nos facultés les plus élevées, peuvent être atteints de deux épouvantables manifestations syphilitiques. Lorsque la moelle épinière est atteinte, c'est l'ataxie locomotrice (tabes dorsalis), si le cerveau est malade, c'est le ramollissement du cerveau (paralyse générale). La première de ces affections mène à l'infirmité complète et sans retour, à la cécité même, à une série de troubles moteurs et organiques incurables ; l'autre mène à la folie, à la maison de santé et à la mort à brève échéance.

Mais ce n'est pas tout : la syphilis est héréditaire. Elle se transmet des parents aux enfants, surtout si l'un des conjoints est atteint d'une syphilis récente ou mal soignée à l'époque de la conception. Tout va bien si l'enfant meurt avant de naître ou si sa vie s'éteint peu de jours après sa naissance. S'il survit par contre, il est voué à toutes sortes de misères physiques et morales : il est paralysé, aveugle, sourd-muet ou idiot, une source constante de soucis pour ses parents et son entourage.

Enfin, la syphilis est contagieuse, beaucoup plus qu'on le croit. Il suffit de boire dans le même verre qu'un syphilitique, il suffit d'un baiser, ou de se faire raser avec un rasoir qui vient de toucher un malade pour acquérir cette affreuse maladie.

Et la blennorrhagie ? Ce bobo, ce « baptême du feu » considéré souvent comme nécessaire à toute jeunesse bien comprise ? Que d'ignorance à son sujet ! On serait enclin à croire que les complications très graves qu'entraîne cette maladie ont suffi à déraciner ce préjugé idiot que la chaude-pisse n'est qu'un « rhume » sans importance. Il n'en est rien cependant et le médecin entend si souvent à sa consultation un malade lui dire : « Je crois bien que j'ai attrapé un échauffement ». Un échauffement ? Cela n'existe pas, c'était bon dans l'ancien temps où l'on ne connaissait pas le microbe de la blennorrhagie, où l'on patageait dans le vague et l'ignorance. J'ai déjà vu des centaines de blennorrhagiques, je n'ai jamais vu d'échauffement. Si l'on veut donner ce terme à un catarrhe léger de l'urètre survenant après un refroidissement, une indigestion, une cystite, à la bonne heure, cela existe. Mais un échauffement après des rapports sexuels ? Quelle bêtise ! C'est la chaude-pisse que vous avez mon cher, et voici comment elle se manifeste :

Elle reconnaît comme agent pathogène un microbe vivant par paires, dont chaque individu a la forme d'un grain de café. Trois ou quatre jours après les relations, on ressent des picotements au

bout de l'urètre ; ces picotements deviennent bientôt une sensation de brûlure intense, surtout en urinant. Il se produit en même temps un écoulement de pus plus ou moins abondant. Puis les douleurs diminuent, l'écoulement s'arrête presque, mais on est toujours malade. En soi, la blennorrhagie simple et sans complications n'est pas grave, je l'admets. Elle peut guérir d'elle-même, mais c'est si rare qu'il faut toujours un traitement. Elle guérit rapidement si le malade obéit aux instructions du médecin. S'il ne boit pas d'alcool, s'il ne se livre pas à des mouvements brusques et violents. Mais on n'a pas souvent des malades dociles, alors, le traitement est long, fastidieux, démoralisant et coûteux, et le malade abandonne de guerre lasse cette existence de privations et de soins en s'en prenant au médecin, au lieu de faire un juste retour sur lui-même, et s'en va par le monde promenant sa blennorrhagie devenue chronique, indolore, imperceptible, ne coulant presque plus, mais toujours contagieuse. Il infecte donc ses victimes, quand il n'est pas pris brusquement de complications très graves pouvant entraîner la stérilité ou l'obstruction du canal, ou si des rhumatismes douloureux pouvant se terminer par une ankylose complète des articulations, une maladie de cœur, etc., toutes conséquences de la chaude-pisse ne l'arrêtent pas en chemin.

L'homme s'aperçoit toujours de son mal, la femme au contraire, ne le remarque que rarement. Ses organes génitaux sont moins sensibles et la douleur moins vive. Il y a si souvent des pertes blanches, qu'un peu plus d'écoulement, un peu de brûlure n'importe guère. Et c'est ainsi que la femme peut avoir une chaude-pisse sans le savoir. Ainsi la prostituée, ou simplement la femme, qui, d'occasion en occasion, a des rapports avec plusieurs hommes, peut faire autant de victimes, et si on l'accuse, répondre en toute franchise qu'elle n'est ou n'a jamais été malade. Le diagnostic de la blennorrhagie chronique chez la femme est hérissé de grandes difficultés. Il faut parfois plusieurs jours pour avoir une certitude complète. Un seul examen ne suffit presque jamais. On voit souvent des femmes certainement blennorrhagiques en possession d'un certificat attestant leur parfait état de santé parce qu'un seul examen n'a rien révélé d'anormal.

La femme peut avoir aussi des complications très graves, très douloureuses, des inflammations des organes internes, des trompes et des ovaires, nécessitant de grandes opérations, incurables parfois et suivies presque toujours de la stérilité. La stérilité ensuite de blennorrhagie se retrouve dans le 7% de tous les ménages en Suisse, ce qui fait en moyenne un déficit de 5000 naissances par an.

A l'encontre de la syphilis, la chaude-pisse est une maladie essentiellement vénérienne, c'est-à-dire qui ne se transmet que par les relations sexuelles. Il n'y a que les petites filles qui, en touchant un objet sali, porteur de germes, une éponge, un linge ayant servi à leur mère ou leur sœur malade, peuvent acquérir à leurs organes génitaux une blennorrhagie. Il n'y a aussi que les nouveaux-nés, qui, en naissant, s'infectent de leurs propres mères et acquièrent aux yeux une affection extrêmement dangereuse et douloureuse appelée l'ophthalmie des nouveaux-nés, pouvant amener la cécité complète ; on compte que sur 1000 aveugles, en Suisse, 70 le sont par cette cause.

Voilà, messieurs, ce que vous appelez un « petit échauffement ». N'est-il pas digne de la plus sérieuse attention, tant à cause de sa gravité pour l'individu que par ses conséquences pour la société et la descendance. Ajoutez encore le fait que la blennorrhagie de l'homme est fort longue à guérir et que celle de la femme est pour ainsi dire incurable, et vous vous rendez compte du nombre infini de sources de contagion qui rôdent par le monde.

J'en ai dit assez, je crois, pour justifier la gravité des maladies vénériennes. Je pourrais ajouter une ombre à ce tableau, en soulignant la dépression morale dont sont atteints en général les malades, une dépression tuant toute énergie, tout goût au travail, arrêtant la production, ruinant la force morale et dont les effets se font sentir souvent bien longtemps après la guérison. Mais ce tableau serait désolant, si la médecine n'était pas à même de porter un précieux secours à ces maladies funestes. La syphilis et la blennorrhagie sont absolument guérissables. L'opinion qui veut que la syphilis est incurable, ne repose sur aucun fondement. Nous avons à notre disposition trois médicaments : le mercure, l'iode, le 606 et ses dérivés. Toute autre préparation, vantée à grands coups d'annonces, dans les journaux, dans les livres de médecine populaire, de médecine pour tous, ne sont que le produit d'un infâme charlatanisme. Et ces remèdes, s'ils sont employés judicieusement, ne présentent aucun danger. Oui, mais il y a deux conditions essentielles. Pour guérir, la syphilis doit être traitée dès ses tout premiers débuts, dès que le chancre apparaît. Donc, toute petite plaie suspecte, un peu enflammée et suppurante doit être considérée avec la plus grande attention. La période secondaire, c'est-à-dire l'éruption de taches et de boutons, peut encore guérir tout à fait, mais le troisième stade et, surtout les manifestations nerveuses, sont pour ainsi dire incurables.

La seconde condition est de s'adresser tout de suite à un médecin, et un médecin connaissant à fond ces maladies, les derniers perfectionnements de traitement, et possédant les moyens de diagnostic appropriés. Toute autre personne, pharmacien, camarade d'infortune, charlatan ou herboriste ne

peut que prescrire un traitement inutile ou dangereux.

Pour la blennorrhagie, c'est la même chose. N'a-t-on pas trouvé le moyen de couper à coup sûr la blennorrhagie en 2-3 jours, si on a soin de recourir au médecin dès les premiers picotements ? N'a-t-on pas vu des chaudes-pisses très simples, anodines, dégénérer en complications infinies, parce que les malades ont attendu trop longtemps ou ont écouté les conseils d'un ami ou d'un charlatan ? Ici aussi, seul le médecin peut soigner, et par le contrôle du microscope déclarer une blennorrhagie guérie, car sans microscope, sans la recherche du microbe, il n'y a pas de certificat de guérison possible.

Bref, les maladies vénériennes sont curables, et je suis persuadé que l'on arriverait certainement sinon à les extirper, du moins à en diminuer considérablement le nombre, si chaque malade, en pleine conscience de son mal, dépourvu des illusions de la « petite plaie sans importance » et du stupide « échauffement », se faisait soigner immédiatement par un médecin, suivait à la lettre ses instructions jusqu'à sa complète guérison.

(A suivre).

Dr CHABLE.

## Le vote contre le traité

Sous la signature de Verfeuil ces quelques lignes qui complètent le texte que nous avons donné hier d'après le « Matin » :

« La Fédération de la Seine, dans sa réunion d'hier, a émis le vote qu'attendaient tous les militants. A l'unanimité moins dix abstentions, elle a décidé que ses élus devaient voter contre l'infâme traité de paix élaboré à Versailles par des gouvernements sans cœur et sans clairvoyance. Il ne pouvait en être autrement. Le socialisme se déshonorerait s'il mettait sa signature au bas de cette page de violence s'ajoutant à des pages de sang. »

« Ce n'est pas parce qu'il est trop sévère pour l'Allemagne, c'est parce qu'il est nuisible aux intérêts de la France elle-même, dit Mayéras. La France, en l'espèce, est la dupe de ses alliés. L'Angleterre et l'Italie se paient largement de la France à rien. »

Rapport, succédant à Mayéras, apporte contre le traité des critiques différentes. « Il n'est pas possible de ratifier un traité qui impose à un peuple des conditions aussi dures que celle par exemple qui consiste à lui enlever 150,000 vaches laitières. Si cette disposition est appliquée, ce sera un hécatombe d'enfants. D'autre part, ce n'est pas un traité de paix, c'est un traité de guerre qui nous conduit à la revanche et constitue une arme contre-révolutionnaire aux mains du capitalisme de l'Entente. »

## La part du lion

De la « Vie ouvrière », de Paris :

C'est celle de l'Empire britannique, d'après ce qu'on connaît du traité de paix, M. Arthur Ponsonby l'évalue ainsi, dans le « Common Sense », en milles carrés :

Egypte, autrefois sous la suzeraineté turque, devient partie de l'Empire britannique	350.000
Chypre	3.584
Afrique allemande du sud-ouest, mandat à l'Union du Sud-Afrique	322.450
Afrique orientale allemande, mandat à la Grande-Bretagne	384.180
Togoland et Cameroun, partagés entre la France et la Grande-Bretagne.	
Moitié	112.415
Samoa, mandat à l'Australie	1.050
Nouvelle Guinée allemande et îles du Sud de l'Equateur, mandat à l'Australie	90.000
Syrie et Palestine, pas encore de décision définitive	11.000
Mésopotamie	143.250
Total	1.417.929

soit environ 3 millions 500,000 kilomètres carrés, c'est-à-dire plus de dix fois la superficie de la Grande-Bretagne. Tous ces territoires ne sont pas d'égale valeur, mais certains sont particulièrement riches en matières premières.

M. Ponsonby ajoute à cette évaluation un court commentaire et des citations :

« Sortir d'une guerre — dans laquelle nous entraînons pour le motif désintéressé de défendre les petites nations — avec un accroissement à notre empire de trois millions et demi de kilomètres carrés, ce n'est pas si mal. Et nous le faisons si tranquillement, si innocemment, si modestement. Nous ne prenons pas ces territoires : ils nous échoit. »

Pendant la guerre, nous désarmions toute suspicion en disant :

Nous n'avons nul désir d'accroître notre territoire impérial soit en territoire, soit en responsabilité. — M. Asquith, octobre 1914.

Nous ne nous battons pas pour des territoires. — M. Bonar Law, décembre 1916,

Nous ne faisons pas une guerre de conquête. — M. Lloyd George, février 1917.

Une victoire qui ne nous donnera ni accroissement de territoire, ni extension quelconque de notre Empire. — M. Long, février 1917.

Rapacité et hypocritisme. Tel est le bilan de l'impérialisme britannique dressé par un Anglais.

## Succès socialiste en Tchécoslovaquie

En République tchéco-slovaque, les premières élections communales effectuées d'après le droit de vote égal, universel et proportionnel, ont donné d'intéressants résultats. La longue durée de la guerre qui a apporté les plus tristes conditions de subsistance et d'approvisionnement, pousse le peuple travailleur vers le socialisme. Sur les 90 mandats que possède la capitale, Prague, 43 reviennent au bloc socialiste ; comme, à part cela, les social-démocrates allemands possèdent 2 mandats et les social-démocrates juifs 1, il en résulte que le Conseil municipal de Prague a une majorité socialiste d'une voix. A Pilsen, les socialistes tchéco-slovaques ont aussi obtenu de grands succès. Ils gagnèrent 34 mandats et les social-démocrates allemands 1. Dans le district de Pilsen, le parti social-démocrate a obtenu dans 210 communes 83,000 voix, ce qui fait 22,000 de plus que tous les autres partis ensemble. Dans la cité industrielle de Kladno, le parti social-démocrate est arrivé à 20 mandats sur 36. Sur 90 mandats de Brünn, capitale de la Moravie, 32 mandats ont échoué au bloc socialiste tchéco-slovaque, 15 aux social-démocrates allemands et 1 aux social-démocrates juifs. Dans les territoires mixtes du nord et de l'ouest de la Bohême, les social-démocrates allemands ont prédominé. A la campagne également, le parti socialiste a remporté de brillants succès.

Le nouveau système de vote proportionnel a permis aussi aux minorités nationales de faire valoir leurs droits. A Reichenberg, la plus grande ville de la Bohême allemande, 5 conseillers municipaux tchéco-slovaques ont été élus ; à Oberrosenthal 18 (la moitié du Conseil municipal), à Gablonz 6, à Leitmeritz 7, à Teichen-Bodenbach 5, à Brüx 12, à Lobositz 10, à Tannwald 10, à Dux 17. Dans le district de Teplice, 86 Tchéco-Slovaques ont été élus et dans le bassin houiller de Brüx 117 Tchéco-Slovaques contre 69 Allemands. A Budweis, 34 Tchéco-Slovaques et 8 Allemands ; à Brünn (où les Tchèques jusqu'alors n'étaient pas représentés), 59 Tchéco-Slovaques et 30 Allemands ; à Olmütz, 38 Tchéco-Slovaques et 20 Allemands.

Ces chiffres démontrent qu'il n'y a pas de territoire purement allemand dans les pays tchéco-slovaques. Il y a seulement des territoires mixtes où les mineurs et les ouvriers industriels tchéco-slovaques libérés de la pression politique des capitalistes allemands, accusent de fortes minorités tchéco-slovaques.

D'un autre côté, les élections communales ont aussi apporté des succès aux Allemands. La démocratisation du droit électoral dans les communes leur a permis dans les villes comme Prague, Kladno et Pilsen par exemple, d'arriver à une juste représentation. La réforme électorale a donné à chacun ce qui lui revient.

Le « Pravo Lidu », principal organe du parti social-démocrate, estime que le nombre des voix acquises au parti socialiste s'élève à 1 million. Le Club social-démocrate pose l'exigence indispensable qu'après la défaite électorale des partis bourgeois, le nouveau gouvernement de la République tchéco-slovaque ait des socialistes à sa tête, ainsi qu'une majorité socialiste.

## Après la signature

### La guerre continue sur vingt-trois fronts

Du « Populaire » :

Une foule en liesse a célébré la signature de la paix avec l'Allemagne, conclusion du massacre de plusieurs millions d'hommes, de cinq années de souffrances indicibles, d'innombrables deuils et d'une « victoire à la Pyrrhus ». Il reste aux socialistes, aux hommes de bonne volonté, aux peuples réveillés, à réaliser la paix effective.

Parlant récemment, au Guildhall de Londres, M. Bonar Law dit incidemment que l'Angleterre menait vingt-trois guerres. A ce sujet, le « Star » rappela que Sir Henry Wilson, avait dit, dans une interview à Paris, que vingt-trois guerres continuaient et se développaient encore.

Le « Common Sense » de Londres a tenté d'en dresser la liste, mais n'est parvenu à établir qu'un tableau incomplet que voici :

1. Nous défendons, en Georgie, les Géorgiens contre Denikine, et Denikine contre les Géorgiens.
2. Nous combattons en Turquie et avons récemment évacué Merv.
3. Nous combattons en Afghanistan.
4. Le colonel Ward et le régiment de Middlesex sont en Sibérie, démontrant leur attachement à Koltchak.
5. Nos expéditions ayant pour bases Arkhangel et Mourmansk combattent en diverses régions de la Russie septentrionale.
6. Les Roumains luttent contre Bela Kun, sous l'inspiration des Alliés.
7. Les Tchéco-Slovaques combattent les Hongrois.
8. Les Polonais combattent les Ukrainiens.
9. Les Ukrainiens combattent les Hongrois.
10. Des troupes allemandes combattent les Lettons.
11. Les Esthoniens combattent les Allemands.
12. Les Allemands combattent les Bolcheviki.
13. Les Tchéco-Slovaques combattent les Bolcheviki.
14. Les Finlandais combattent les Russes.
15. Koltchak, avec l'aide des Alliés, combat les Bolcheviki à l'Est.

16. Le général Denikine, avec l'aide des Alliés, combat les Bolcheviki au Sud-Est.

17. La flotte anglaise bombarde Cronstadt dans la Baltique.

18. La flotte anglaise de la mer Noire combat les Bolcheviki.

Complétons la liste du « Common Sense » en rappelant la guerre des Roumains contre les Bolcheviki en Bessarabie; des Ukrainiens de Petliouora contre les Bolcheviki en Ukraine et en Galicie; des Polonais contre les Bolcheviki en Lithuanie et en Russie Blanche; des Lettons et des Lithuaniens contre les Bolcheviki; enfin les combats le long du Transsibérien, où des détachements bolchévistes n'ont pas désarmé.

Tout cela prendra fin quand les travailleurs français le voudront. Car c'est à Paris que régnent les artisans de la réaction internationale.

Boris SOUVARINE.

## Le contrat collectif

(Communiqué). On sait que le Département suisse de l'économie publique a institué, il y a quelque temps, une Commission fédérale de conciliation chargée de régler à l'amiable les différends d'ordre collectif qui surgissent dans l'industrie et les métiers relativement à la réduction de la durée du travail. Cette commission se compose de M. l'avocat Emile Hügli, président du tribunal des prud'hommes, à Berne, du Dr jur. Wetter, président de l'office cantonal de conciliation à St-Gall et de M. L. Poirier-Delay, à Montreux. Jusqu'à ce jour, la commission a travaillé avec succès, amenant une entente, à la suite d'une série de séances, dans les branches ci-après désignées: Ouvriers sur métaux, serruriers et ateliers de constructions; ouvriers sur bois; industrie du tabac; ouvriers en pierres, tailleurs de pierres, ouvriers en pierres artificielles; ouvriers sur bois de la Suisse occidentale (menuisiers, menuisiers en bâtiment, charpentiers); tannerie; articles de voyage; selliers; cordonniers; entreprises de voiturage. Dans un certain nombre d'autres branches, les pourparlers n'ont pas encore conduit à une entente ou ont amené à un accord qui doit encore être ratifié de part et d'autre par les associations professionnelles. Dans le bâtiment, une proposition de la commission de conciliation ayant été rejetée par les entrepreneurs, le Département en fit une autre qui permit d'aboutir à une entente.

## NOUVELLES SUISSES

Les bénéfices scandaleux. — L'assemblée générale de la fabrique de cigares de Brissago a décidé de distribuer aux actionnaires pour l'exercice de 1918 un dividende de 25 pour cent, plus un modeste dividende aux 500 ouvrières.

Réd. — Joli! Mais, MM. les actionnaires, ne comptez pas trop apaiser le prolétariat avec ces os jetés crânement.

Très forte hausse sur les livres. — Nous apprenons qu'une très forte hausse va se produire en librairie, qui surprendra d'autant plus le public et peinera les amateurs que les prix actuels étaient considérés comme des prix maxima et qu'on s'attendait à une baisse prochaine. Le volume qui était autrefois à 3 fr. 50 et maintenant à 4 fr. 55 va passer à 7 francs. Le volume Lemerre autrefois à 6 fr. maintenant à 7 fr. 50 coûtera 12 francs. Et le reste à l'avenant!

FRIBOURG. — Nous publierons demain un courrier de notre correspondant de Fribourg.

## JURA BERNOIS

BIENNE. — Un drame du divorce. — Samedi dernier deux époux de Mâche devaient comparaître devant le tribunal de district de Nidau en vue de divorce. L'époux n'était pas content et il prit la résolution de tuer sa femme, puis lui-même. Il frappa sa femme à la tête avec une bouteille et voulut ensuite lui couper le cou au moyen d'un rasoir. La femme se défendit et parvint à lui arracher le rasoir de la main, à le jeter par la fenêtre et à s'enfuir. L'homme se coupa ensuite la gorge avec un couteau de table. Il fut retrouvé quelque temps plus tard dans son logement dans une mare de sang. Il a été transporté immédiatement à l'hôpital de Bienne. On doute de son ré-

tablissement. La femme s'en tira heureusement avec une blessure pas trop grave à la tête.

## CANTON DE NEUCHÂTEL

Le bétail à la montagne. — Le magnifique domaine des Pradières a été jeudi dernier le théâtre d'une scène assez rare pour être citée.

Une neige intempestive avait recouvert le sol d'un blanc manteau de cinq à six centimètres, les centaines de têtes de bétail qui pâturent en cet endroit depuis une quinzaine de jours ne trouvèrent plus de quoi se nourrir. Leurs meuglements entendus de fort loin attirèrent l'attention des agriculteurs de la région qui, dans la mesure du possible, — le foin étant introuvable — donnèrent à manger aux pauvres bêtes. Ces dernières durent néanmoins attendre que la neige ait disparu pour pouvoir se sustenter convenablement.

## NEUCHÂTEL

Congrès odontologique. — La Société odontologique suisse a tenu son assemblée générale à Neuchâtel les 28, 29 et 30 juin. Le congrès a été très fréquenté, malgré les difficultés ferroviaires. Divers travaux scientifiques et des démonstrations ont été présentés par MM. Dr Schwartz (Bâle), Dr Jeanneret (Berne), Dr O. Müller (Berthoud), Dr Matthey (Neuchâtel), Dr Speiger, Dr Muller (Zurich), par les Dr Geisbach, Brenner et Ganguillet. Puis la soirée s'est occupée de questions professionnelles au point de vue social. Le nouveau comité est composé de M. le Dr Egger (Berne), président, de MM. Boitel (Neuchâtel), Comte (Genève), Herzog (Soleure), Perrenoud, Schwartz (Bâle) et Wild (Zurich).

## Chronique horlogère

### Une école d'horlogerie en Suède

La « Revue suisse d'exportation » publie la nouvelle suivante, qui ne manquera pas de retenir l'attention de nos milieux horlogers:

Il paraît qu'il a été institué à Stockholm une école d'horlogerie. Cette école est non seulement gratuite, mais les élèves reçoivent dès le début de leur apprentissage un petit salaire. Le cours total comprend 4 années pendant lesquelles l'élève doit être engagé par contrat chez un horloger de Stockholm. A côté de la technique de la montre, les élèves reçoivent une culture générale. Par ces conditions favorables, la population est poussée à l'apprentissage de l'horlogerie. En outre, la susdite institution reçoit une subvention particulière de la ville de Stockholm.

## Conseil général

de la Commune de La Chaux-de-Fonds

Mardi 1<sup>er</sup> juillet 1919

Léon Schelling président.

### Reclamation des employés de la Voirie

Le syndicat des employés de la Voirie s'adresse au Conseil général concernant des revendications datant de décembre 1918. On les comprend. M. Jeanneret explique que le Conseil communal a mis ces revendications avec bien d'autres à l'étude et, en face des conséquences demandées de pouvoir se livrer à une étude sérieuse.

### Procès-verbal

M. Paul Buhler arrive avec en main une lettre de l'Office fédéral du lait pour prouver qu'on eût tort de se rire du Don Quichottisme de l'U. H. qui avait obtenu les fameuses 10,000 cartes de fromage... qu'on ne vit jamais. A la demande de Paul Graber, il lit une phrase de cette lettre qui démolit sa défense. On rit un peu et l'U. H. ne sort pas très brillamment de l'intervention assez inopportune de M. Buhler.

### Maisons communales

Il semblait qu'un nouveau bloc de maisons communales serait prêt pour cet automne. Léon Bauer constate que les travaux ne semblent pas avancer du tout et, se faisant l'interprète des inquiétudes que l'on ressent dans le public, il demande comment il se fait que les travaux soient si lents. Concernant les petites maisons, il constate à nouveau avec quelle lenteur les choses marchent. Il pense qu'en faisant un effort cette année on aurait pu faire des expériences dont

on aurait largement profité l'an prochain. Il y a non seulement la pénurie des logements qui réclame une action énergique, mais encore des considérations sociales.

M. Jeanneret. A la date du 6 mai, des annonces ont paru dans les journaux professionnels. Ces annonces n'ont rien donné de sérieux malheureusement. Le projet de cité-jardins est plus compliqué. Il s'agit de cinq types de maisons divers. Les projets qui s'élaborent avancent et promettent quelque chose de sérieux. MM. Jeanneret et Zweifel sont allés à Bienne. Les renseignements n'ont pas été concluants. Quant aux maisons communales, le Conseil s'en occupe à chaque séance. Les creusages se terminent et, sans le mauvais temps, la maçonnerie serait commencée. Aujourd'hui même, le Conseil communal a décidé de remettre à forfait la charpente, la toiture, la serrurerie, etc. L'adjudication est faite. La maçonnerie ayant été adjugée le 15 juin ne sera pas terminée avant le 15 septembre. Le reste suivra au fur et à mesure, mais M. Jeanneret avait fait en son temps des réserves sur la date. M. Stauffer annonce que les intéressés ont été avisés de l'impossibilité de mettre des logements à leur disposition pour le 31 octobre. Julien Dubois constate qu'on n'a pas mis le zèle qui aurait été si souhaitable en une telle affaire.

### Agrégations

Wasserfallen Ed., Wasserfallen Félix, Wasserfallen, Thérèse, Delevaux Fritz, Delevaux Marie, Siegrist Frédéric, Werner Willy.

### Nominations

D'un membre de la Commission scolaire: W. Dellenbach.

D'un membre de la Commission des comptes: J. Dubois.

D'un membre de la Commission des arriérés d'impôts: E. Robert.

D'un membre de la Commission de l'Hôpital: F. Bouvet.

### Rapport de gestion

Ce rapport fut envoyé à domicile. Il ne donne lieu à aucune remarque.

### Rapport de la Commission des comptes

M. Scharpf, rapporteur. Il rappelle tous les travaux qui s'imposent dans les bâtiments communaux et spécialement dans les collèges et qui ont été retardés à cause des prix trop élevés. Il serait bon cependant qu'on ne s'y arrête pas quand l'hygiène est en jeu.

Les vérifications des comptes se font dans d'excellentes conditions. La Commune a, d'après l'examen des comptes une dette flottante considérable et qui doit attirer l'attention du Conseil communal. La commission dépose un projet d'arrêté acceptant les comptes et approuvant la gestion du Conseil communal. Cet arrêté est adopté à l'unanimité.

### Nomination du bureau

Sont nommés: président, M. Th. Payot; 1<sup>er</sup> vice-président, M. G. Scharpf; 2<sup>me</sup> vice-président, Henri Hertig; 1<sup>er</sup> secrétaire, Ariste Naine; 2<sup>me</sup> secrétaire, Julien Dubois; questeurs, Francis Junod et M. Grutter.

### Règlement sur la police des constructions

Ce règlement avait passé au crible des instances intéressées, architectes, ligue des locataires, Société immobilière, etc. Le conseil ne propose donc guère que des modifications rédactionnelles. Sans autre discussion, le nouveau règlement est adopté.

### Communication du Conseil communal: frais du procès

Les frais du procès concernant la grève se montent à fr. 2642.80. Le poste budgétaire étant de fr. 900 seulement, il était nécessaire qu'une communication fût faite au Conseil général.

M. Scharpf estime que le procès a été intenté à quatre conseillers communaux et non au Conseil communal. A son avis, ces quatre conseillers ont à faire personnellement face à ces frais; il se réserve le droit de recourir à toutes les instances!!!

Paul Graber fait remarquer que les quatre personnes incriminées ont été condamnées pour faits survenus dans l'exercice de leurs fonctions. Ces faits ont été approuvés par le Conseil général. La logique même indique que c'est à la Commune à payer ces frais. Le Conseil communal ne pouvait demander à l'avance d'ester en justice. Il s'agit d'un procès pénal, on ne peut refuser d'être poursuivi.

Edmond Breguet s'attendait à l'attaque de M. Scharpf et à la déclaration du groupe libéral, mais il rappelle que tout ce qui a été fait l'a été dans l'exercice de leurs fonctions et dans l'intérêt de la Commune. Si d'autres avaient été à notre place les pertes se seraient peut-être chiffées par millions! Quant à vos tribunaux militaires, nous les avons vus à l'œuvre et nous estimons qu'ils ne méritent plus que d'être relégués à la chambre haute.

Hermann Guinand prie M. Scharpf de s'informer si le tribunal militaire pouvait constitutionnellement appeler devant lui. Il serait bon aussi de nous expliquer comment il se fait que nous avons été condamnés à l'amende, alors que l'ordonnance n'en prévoit pas.

Georges Dubois estime qu'il n'est pas discutable que les quatre condamnés l'ont été pour des faits accomplis dans l'exercice de leurs fonctions.

M. Beljean estime qu'il faut comparer la situation des conseillers communaux à celle des magistrats de l'ordre judiciaire qui peuvent être condamnés à payer une amende pour faute professionnelle.

Paul Graber fait remarquer que l'instance qui est légalement appelée à approuver le Conseil communal c'est le Conseil général seulement et celui-ci s'est prononcé. La situation est claire et ni le tribunal militaire, ni aucune autre instance n'interviendrait dans nos délibérations.

Ch. Jacot, Fritz Eymann, G. Dubois et Paul Staehli (qui affirme que si c'était à refaire il agirait dans le même sens, ayant le sentiment qu'il a agi réellement dans l'intérêt général) parlent encore dans le même sens, et après un débat sur des questions de forme, la communication du Conseil communal est approuvée par 20 voix contre 13.

### Caisse de retraite, de secours et de pension de la Garde communale

Paul Staehli rapporte sur cet objet. M. Dur Pasquier a fait un fort beau travail à ce sujet et plusieurs combinaisons furent soumises aux intéressés. Ces études et discussions aboutissent à des propositions de révision sérieuses qui exigeraient de la Commune un sacrifice annuel de 5000 fr. Le maximum de la pension serait de 2000 fr. et l'âge de retraite de 55 ans.

Paul Graber estime que chacun peut se déclarer d'accord sur le sens général de cette révision. Il faut qu'un effort soit fait pour améliorer la retraite des agents. Mais il faudrait généraliser ce problème et voir si l'heure ne serait pas venue de mettre à l'étude une caisse de retraite et pension pour tous ceux qui sont au service de la Commune. Il serait bon de nommer une commission.

M. Vaucher donne des renseignements sur l'étude poursuivie à Neuchâtel pour une caisse commune en faveur des employés de la Commune et du canton. Il semble que la solution est enfin à l'étude. Les fonctionnaires communaux, consultés, à l'unanimité se sont déclarés d'accord avec la création d'une caisse de retraite.

MM. Bolle et Monnier pensent dès lors que le renvoi à une commission ne s'impose pas.

Arthur Luginbuhl et Paul Graber se mettent d'accord, malgré le scepticisme légitime par d'anciennes promesses qui ne furent jamais tenues, et cela parce qu'une caisse cantonale englobant tous les fonctionnaires serait la solution la meilleure.

M. Paul Buhler voudrait que le Conseil communal s'occupe sans tarder des groupements qui n'ont pas encore de caisse et pour lesquels tout retard serait particulièrement regrettable.

## Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Termineuses de la boîte. — Par suite d'une erreur de transmission, l'assemblée d'aujourd'hui avait été annoncée prématurément. Il est donc bien entendu que cette importante séance a lieu ce soir mercredi.

LE LOCLE. — Espérance ouvrière. — Répétition mercredi 2 courant, à 8 heures précises au local. Amendable.

Parti socialiste allemand. — Les camarades de langue allemande du Parti socialiste sont convoqués pour une assemblée au Casino, mercredi, à 8 h. du soir.

Conseillers généraux et communaux. — Séance très importante jeudi soir 3 juillet, à 8 h. et demie, au Cercle des Travailleurs. Présence de tous les membres est indispensable.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

39

## LE MAL D'AIMER

PAR

Henri ARDEL

(Suite)

Alors pourquoi France était-elle demeurée près de Claude Rozenne si maîtresse d'elle-même, si jalousement désireuse de conserver sa liberté; alors qu'il l'implorait avec un ardeur fervente, devant l'horizon de mer qu'elle aimait, à cette heure de la fin du jour qui lui était chère entre toutes?... Pourquoi n'avait-elle pas senti en elle cet élan merveilleux qui enivre d'autres femmes?...

Sans doute, il avait dit vrai, « son heure n'était pas encore venue... » Elle n'était pas mûre pour l'amour... Pas encore!

Il était tout près d'elle, le visage sérieux, comme jamais encore elle ne le lui avait vu... Spontanément, elle lui murmura comme une enfant, d'un ton de prière très doux:

— Je vous en supplie, ne m'en veuillez pas... J'ai réfléchi encore depuis que vous m'avez quittée... Ne regrettez rien... A cette heure, je serais une épouse détestable!

Il la regarda dans l'âme même... Il était seul peu près avec elle, dans un paysage délicieux, sous un ciel de couchant, beau comme un ciel de rêve... La douceur du crépuscule les enveloppait...

En lui, criait le désir de la sentir frémissante dans ses bras, de connaître la saveur des lèvres jeunes dont il rêvait la caresse... Et elle était devant lui, comme un petit oiseau fou qui bat des ailes pour s'envoler hors du nid, insouciant, enivré de liberté!... Les larges prunelles, ardemment lumineuses, étaient, pour lui, sans amour, comme la bouche qu'il voyait trembler un peu, dans l'ombre dorée du bois... Et il n'avait pas le droit de l'effleurer même du doigt, cependant qu'avec tout son être, en cette minute, il l'appelait, il la désirait, il la voulait... Alors, d'une voix basse, que l'émotion brisait, il dit, les yeux arrêtés sur le visage charmant:

— Ne regretter rien, ce n'est impossible!... Mais je ne vous en veux pas... Seulement, je pense que, pour une chimère, vous venez peut-être de sacrifier le bonheur de deux vies...

## DEUXIEME PARTIE

I

Conscient d'avoir conquis et de dominer en maître son brillant auditoire, le conférencier achevait son étude sur le « féminisme dans le roman », étude inspirée par une œuvre récemment parue qu'avait signée un nom célèbre. Et avec une pénétration de psychologue subtil et de moraliste volontiers philosophe, avec une pensée alerte de causeur très spirituel, il résumait les raisons qui doivent rendre vaine la tentative de la femme pour n'être plus qu'un cerveau, une pure intellectuelle, dédaigneuse de l'amour comme du souci et de l'orgueil de la maternité, prétendant demeurer la « vierge forte » devant l'homme qu'elle méprise et dont elle rejette l'égoïste protection.

Il parlait éloquentement, avec une conviction chaude et un tact parfait, disant des choses très justes — conçues d'ailleurs par une intelligence masculine — dans une langue forte et pittoresque, souple pour exprimer toutes les nuances. Et comme il eut le talent de terminer par une habile et délicate esquisse du vrai rôle de la femme — compagne aimante et généreuse de l'homme, dispensatrice de la vie par les êtres dont la création est sa suprême gloire, ses derniers mots se perdirent dans la houle des applaudissements jaillis de tous les rangs du très élégant auditoire qui emplissait la petite salle de la Bodinière... Un auditoire mondain à souhait; où coquet, parfumé, curieux, dominait l'élément féminin, attiré entre deux visites — les visites de janvier! pour tant... — par la réputation du conférencier.

Mais pas une, certes, n'avait, avec plus d'intérêt, suivi l'évolution de sa pensée, que France Damestal, amenée par une amie américaine, grande admiratrice de l'orateur. Quand les applaudissements accueillirent sa conclusion ainsi qu'une approbation unanime, elle eut un petit mouvement de tête qui protestait, comme l'expression de ses lèvres qu'elle mordillait impatientement. Son amie s'en aperçut et se mit à rire, tout en se levant pour suivre le flot qui se dirigeait vers la sortie.

— Eh bien, France, qu'y a-t-il?... Vous n'êtes pas satisfaite?

Elle eut une sourire gai.

— Votre conférencier, Suzy, est un maître orateur, je vous l'accorde; mais quant à la sagesse de ces jugements et à la justesse de ses idées, il est au niveau du moins éclairé de ses frères. Les hommes sont tous pareils et toujours les mêmes... Ils ne peuvent, ni les uns ni les autres, se résigner à admettre qu'ils ne nous sont pas du tout

indispensables!... Et, pourtant, Dieu sait qu'on vit bien agréablement sans eux!

Elle avait dit cela d'un accent de conviction très drôle, tandis que ses doigts distraits rattachaient sa veste de fourrure; Suzan Mackley l'enveloppa d'un coup d'œil amusé, la voyant toute rose encore de l'attention donnée à la conférence et si séduisante sous son chapeau hérissé de larges ailes, comme une coiffure de Walkyrie, qu'invariablement, elle retenait le regard de tous ceux qu'elle frôlait dans la cohue de la sortie.

— France, décidément, le sexe fort est sans attrait pour vous!... Je commence à désespérer que nous vous voyions jamais enlevée par le prince Charmant!

— Ma chère amie, il faudrait d'abord que le prince Charmant existât!... Je vous assure que je l'attends et que le jour où il paraîtra, je ne le prierais pas de repasser à une autre heure!

— A moins, petite muse, que vous ne soyez justement alors en l'absorbante société du Dieu de l'Inspiration!

— Bah, il y a du temps pour tout et chacun! Mme Mackley ne répondit pas, car un remous de la foule les séparait une seconde. Quand elles se rejoignirent, Suzan demanda:

— Je vous ramène, n'est-ce pas?

— J'espère bien ne pas vous en donner la peine. Maman m'a dit qu'elle viendrait me reprendre. Seulement elle va, je suis sûre, être en retard parce qu'elle était allée voir les enfants de Colette; et quand elle est avec son petit-fils et sa petite-fille, dame! elle oublie tout le reste du monde, y compris ma modeste personne! Je vous en supplie, Suzan, ne l'attendez pas... Une vieille fille de mon âge peut bien rester seule un moment!

(A suivre.)

# Coopératives Réunies

## LE LOCLE

Il sera vendu, **jeudi matin**, sur la **Place du Marché du Locle**,

### un wagon de beaux légumes

Prix avantageux 7473 Prix avantageux

7369 Office local du combustible.

Il est arrivé une nouvelle quantité de beaux **Fagots** de branches de pin que nous mettons en vente au prix de **90 ct. pièce**, rendus à domicile, depuis 10 fagots. Vente au chantier, gare des marchandises-pont-route des Grétêts, **chaque samedi**, de 8 h. à midi et de 1 1/2 h. à 5 h., au prix de **75 ct. le fagot**. Remettre les commandes et payer au Juventuti.

7369 Office local du combustible.

## + LES HERNIEUX +

donnent la préférence au **bandage herniaire**, breveté en Suisse et à l'étranger, **sans aucun ressort incommode**, confectionné avec du cuir souple et fait individuellement sur mesure, commode à porter même pendant la nuit. La pelotte sans concurrence retient la hernie comme une main. A fait ses preuves, environ 15,000 pièces en usage. **Garantie écrite. Maison de bandages herniaires, St-Gall.** Allez voir les échantillons à **La Chaux-de-Fonds, Hôtel de France**, seulement **jeudi et vendredi 3 et 4 juillet**, de 8 h. à 6 h. P3055G 7444

## Louis JOBIN

### Vétérinaire

Successeur de M. JEANNERET, vétérinaire  
Rue de la Serre 33, La Chaux-de-Fonds  
Téléphone 4.68

P22315C 7184

## Aide de bureau

Jeune homme, muni de bonnes recommandations, est demandé. Occasion de se mettre au courant des travaux de bureau. Se présenter aux bureaux des **MAGASINS DU PROGRÈS, Léopold-Robert 57.**

## Tourbe malaxée

### Tourbe brune

## Troncs secs, chêne et hêtre

### CHAPPUIS & Cie

— Téléphone 3.27 —

Camarades! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

## Un Rasoir „MUSETTE“

avec son nécessaire, lorsque vous en aurez fait l'essai!

Se raser avec un rasoir **Musette** est si facile que vous ne devriez pas attendre un jour de plus avant d'essayer.

Une minute suffit pour faire disparaître la barbe la plus rude.

D'une **sûreté absolue**, son emploi ne nécessite aucun apprentissage.

Le rasoir **Musette** est triplement **argenté**; fabriqué avec soin, il conserve toujours son bel aspect de finesse.

Il est livré avec:  
24 lames de rechange,  
1 bol en aluminium,  
1 pin-eau à barbe,  
première qualité,  
1 tube de savon extra,

1 glace pour pendre ou poser, 1 bâton d'aïun contre les coupures. Le tout dans un joli écrin

A terme **39 fr.** Acompte 9 fr. Par mois 5 fr. Au comptant **3 fr.** Vous gagnerez du temps et de l'argent en vous rasant avec le rasoir „MUSETTE“

Demandez le prospectus illustré, gratis et franco, à la

Fabrique „MUSETTE“ **Guy-Robert & Co**, LA CHAUX-DE-FONDS Maison Suisse Rue A.-M.-Piaget 82 fondée en 1871

## Cabinet dentaire

### Jean Ramstein

LE LOCLE  
Grand Rue 3 : : : Téléph. 3.85

Ancien assistant de laboratoire du Prof.-Dr Gysi, à l'Ecole dentaire, à Zurich; du Dr L.-C. Bryan, à Montreux; du Dr Ehrenberger, à Munich; et du Dr Manssere, à Charleville.

Laboratoire spécial de prothèse moderne.

Dentiers avec plaque incassable. — Couronnes. — Travaux en pont. — Dents à pivots. — Redressement. 7404

## RYTHMOS

Parc 150

Place disponible :

Remonteuse de barillet

On mettrait éventuellement personne consciencieuse au courant. 7463

## Termineur

horloger capable désirant accepter place comme employé est demandé. Très bon salaire. 7475

S'adr. au bureau de la „Sentinelle“.

## Société Coopérative de CONSUMMATION

NEUCHÂTEL

## THÉ SOUCHONG

très bonne qualité

Les 100 grammes Fr. 1

Prière de le goûter! 7276

## Employés

de bureaux d'horlogerie pour expéditions, factures et commis de fabrication sont demandés. Salaire sérieux. 7470

Faire offres au bureau de la „Sentinelle“.

## REMONTEURS et ACHEVEURS

10 1/2 lignes ancre, bon courant, sont demandés au comptoir A. Ruedin & Co, Paix 129, 1er étage, et Doubs 77. 7467

## Ville du Locle

### TOURBE

La distribution des bons de tourbe se continuera à partir du 1er juillet.

Un bon pour livraison d'une seconde bauche pourra être remis aux familles nombreuses.

Les bons doivent être remis immédiatement aux fournisseurs.

## BOIS

des forêts de la Combe-Girard et des Entre-deux-Monts. 7456

PRIX : Sapin quartelage, fr. 21. — le st. » dazons » 19. —

Païement en faisant la commande à l'Office communal des combustibles.

Commission de ravitaillement

## Belles cerises de Bâle

BAS PRIX

Tous les jours grands arrivages de cerises de Bâle à la

Boulangerie A. Arn

Rue du Parc 11 - Entrée rue des Endrolls

On livre à domicile

Gros - Détail

Se recommande vivement, 7454

A. ARN.

## SCALA et PALACE

Ce soir et demain

Un monsieur et une dame ou deux dames ne paient

qu'une place 7464

## J'ai obtenu de nouveau ma belle croissance de cheveux

par l'emploi de votre „Recholin“, M. Siegent, cap., Delémont. Mes pellicules ont toutes disparues et je suis enchanté de la cure. M. Denent, Granges. — Autres nombreux certificats à disposition. — **Recholin** (+ marque déposée +) est, grâce à sa heureuse composition, absolument efficace contre les pellicules, démangeaisons et la chute des cheveux, fait naître des cheveux magnifiques. **Prix : fr. 8.—, 3.85 et 1.757**

Dans 10 jours plus de cheveux gris! 5.50 (grand flacon pour toute la cure). Evitez les contrefaçons.

Certificats à disposition!

„Rechs Idéale“ est un produit clair comme l'eau, absolument inoffensif, qui rend dans une dizaine de jours aux cheveux gris leur couleur d'autrefois. (Exigez le nom „Rechs Idéale“.)

Prix : fr. 3.50 et 6.50

Seulement chez l'inventeur, **J. RECH**

Parfumerie, La Chaux-de-Fonds, rue Léopold-Robert 58. (Entrée rue du Balancier.) (Découpez)

## RAYONS X

7214 RADIOLOGIE P22329C

**D<sup>r</sup> MEYER** **Léop.-Robert 76**

Argenterie et vieux bijoux or et argent sont achetés ou échangés avantageusement

Par Paul Kramer

Place de l'Hôtel de Ville

La Chaux-de-Fonds

Commode. A vendre une commode, mode à l'état de neuf. — S'adresser rue Jaquet-Droz 28, rez-de-chaussée. 7471

A vendre un lit de fer, des chaises et divers objets. — S'adresser rue Fritzcourvoisier 36, au pignon. 7466

Malle. On demande à acheter d'occasion une malle de voyage, si possible en jonc. 7413

S'adr. au bur. de La Sentinelle.

A vendre faute de place une chère blanche primée, race Gesseny, et une chérette. S'adresser à Ch. Widmer, Villaret. 7401

A vendre une belle poussette. — S'adresser rue du Pont 8, au plainpied, le soir après 7 heures. 7455

On demande à louer un local dans quartier des fabriques, pour y installer un atelier de faiseur de secrets. — S'adresser sous chiffre H 7410 C au bureau de La Sentinelle.

Personne de confiance est demandée pour lessives et faire des heures. — S'adr. à M<sup>me</sup> Ruedin, Doubs 77. 7468

Excellente pension bourgeoise se recommande. Prix modérés. Petits soupers sur commande. — M. Pagnard-Jeanerret, rue Léopold-Robert 26. 7451

Perdu depuis la droguerie Kuhlring au Bazar Neuchâtelois, un billet de 20 fr. — Le rapporter contre récompense chez M. Pieren, Nord 171. 7453

Trouvé une montre-bracelet. La réclamer aux conditions d'usage chez M. A. Wenger, D.-P. Bourquin 5. 7469

Perdu ou remis à faux, boîtes carrées n<sup>os</sup> 28359-943-949 et 901. — Les rapporter contre forte récompense au bureau de „La Sentinelle“. 7465

Etat-civil de Neuchâtel

Promesses de mariage. — Karl-Friedrich Meister, artiste lyrique, et Odile Cuony, artiste lyrique, les deux à Neuchâtel. — Luigi-Rochat Dehila, commerçant, et Susanne-Esther Berger, les deux à Neuchâtel.

Mariages célébrés. — 27, Ernest Lanfranchini, boucher, à Neuchâtel, et Bertha-Fridoline Graber, horlogère, à Pesoux. — 28, Adolphe-Robert Schüpbach, comptable, à Berne, et Berthe Glauser, couturière, à Montmolin. — Georges-Auguste Apothéloz, employé postal, et Sophie-Léonie Robert, ménagère, les deux à Neuchâtel. — 30, Eugène Zillhardt, coiffeur, à Lausanne, et Martha-Rosa Sutter, repasseuse, à Neuchâtel.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 1<sup>er</sup> juillet 1919

Promesses de mariage. — Debély, René-Edmond, remonteuse, Neuchâtelois, et Allera, Maria-Elvira-Luigia, tailleur, Italienne. — Vaucher-de-la-Croix, Louis-Auguste, conseiller communal, Neuchâtel, et Monnier, Amélie, employée de commerce, Bernoise.

Mariages civils. — Jacot, Jules-Henri, horloger, Neuchâtelois, et Stampfli, Bertha-Lina, ménagère, Soleuroise. — Jacot, Félix-Armand, manœuvre, Neuchâtelois, et Geiser, Héléne-Adèle, ménagère, Bernoise. — Richard, John-Charles, empl. de commerce, et Maguin, Louise-Hélène, horlogère, tous deux Bernois.

Attestation

« Monsieur le Directeur de l'Institut Hygie. En vous remerciant beaucoup pour le flacon de Perles de Mysore que vous m'avez envoyé, je vous informe que ce produit m'a complètement rétabli. »

Perles de Mysore

la meilleure spécialité contre les maladies vénériennes. 13 ans de succès. La boîte fr. 6.00. — Ecrite :

Institut Hygie, N<sup>o</sup> 22, Genève

Demandez la notice explicative et la brochure illustrée sur l'hygiène intime. Gratis.

# CORSETS

Corset en bon coutil croisé très solide, garni ruban et broderie	10 <sup>50</sup>	Corset en coutil solide, garni broderie, avec deux paires de jarretelles	9 <sup>75</sup>
Corset blanc ep coutil satiné avec 2 paires de jarretelles	9 <sup>75</sup>	Corset en coutil extra fort, garni belle broderie et rubans, avec 2 paires jarretelles	12 <sup>50</sup>
Corset blanc, belle forme, garni rubans et dentelles avec jarretelles	6 <sup>90</sup>	Corset en coutil rose ou bleu, jolie garniture avec jarretelles	11 <sup>90</sup>
Corset en coutil extra solide baleines non rouillables avec 2 paires jarretelles	14 <sup>90</sup>	Corset lavable, façon très longue, avec 3 paires de jarretelles	9 <sup>50</sup>
Corset « Royal Worcester » lavable, avec 2 paires de jarretelles, façon très moderne en qual. supérieure	16 <sup>50</sup>	Ceinture avec jarretelles	4 <sup>50</sup>

Corsets hygiéniques - Soutiens-gorge - Ceinture-corset pour enfants

Société Anonyme des Grands Magasins

## GROSCH & GREIFF

LA CHAUX-DE-FONDS



Mariages célébrés. — 27, Ernest Lanfranchini, boucher, à Neuchâtel, et Bertha-Fridoline Graber, horlogère, à Pesoux. — 28, Adolphe-Robert Schüpbach, comptable, à Berne, et Berthe Glauser, couturière, à Montmolin. — Georges-Auguste Apothéloz, employé postal, et Sophie-Léonie Robert, ménagère, les deux à Neuchâtel. — 30, Eugène Zillhardt, coiffeur, à Lausanne, et Martha-Rosa Sutter, repasseuse, à Neuchâtel.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 1<sup>er</sup> juillet 1919

Promesses de mariage. — Debély, René-Edmond, remonteuse, Neuchâtelois, et Allera, Maria-Elvira-Luigia, tailleur, Italienne. — Vaucher-de-la-Croix, Louis-Auguste, conseiller communal, Neuchâtel, et Monnier, Amélie, employée de commerce, Bernoise.

Mariages civils. — Jacot, Jules-Henri, horloger, Neuchâtelois, et Stampfli, Bertha-Lina, ménagère, Soleuroise. — Jacot, Félix-Armand, manœuvre, Neuchâtelois, et Geiser, Héléne-Adèle, ménagère, Bernoise. — Richard, John-Charles, empl. de commerce, et Maguin, Louise-Hélène, horlogère, tous deux Bernois.

## Haase et Hoffmann se prononcent en faveur de la dictature du prolétariat

BERLIN, 1. — Hier après-midi ont eu lieu, suivant les journaux du matin, des assemblées organisées par le parti indépendant dans lesquelles Haase et Adolphe Hoffmann, entre autres, ont parlé. Dans leurs déclarations, les orateurs ont parlé en faveur de la dictature du prolétariat et ont demandé à la classe ouvrière de se tenir prête pour l'heure décisive.

BERLIN, 1. (Agence centrale). — La tactique des indépendants consiste, suivant le chef indépendant Crispian, à donner un dernier délai de grâce au gouvernement. La dictature pourra ensuite venir si la majorité du prolétariat se trouve du côté des indépendants. La formation d'un gouvernement à l'aide des socialistes majoritaires est impossible. Le mouvement des grèves est un moyen de gagner le prolétariat jusqu'au moment où le gouvernement sera intenable pour ses chefs actuels.

BERLIN, 1. («Gazette de Francfort»). — Le chef du parti communiste Herburg a été arrêté. L'arrestation a eu lieu dans une assemblée du parti communiste allemand dans les salles de la Germania.

**L'état de siège renforcé proclamé à Dusseldorf**  
DUSSELDORF, 1. — Sur l'ordre des autorités militaires, l'état de siège renforcé a été proclamé à Dusseldorf à la suite d'attaques répétées contre les troupes gouvernementales.

### Le but de la grève

BERLIN, 2. — La grève générale des cheminots qui, selon une information du « Berliner Tagblatt » ne poursuit que le renversement du gouvernement et des buts communistes se trouve au centre de l'intérêt. Elle est commentée par tous les journaux de ce matin.

### Tempêtes en Allemagne

BERLIN, 2. — Selon les journaux des pluies torrentielles comme on n'en a pas vu depuis des décades tombent dans la Lusace saxonne et prussienne. Toutes les rivières débordent. La Sprée, et d'autres rivières ont inondé les rivages. En Silésie et dans les Riesengebirge également, des pluies torrentielles sont à l'ordre du jour. La température y est tombée à 4 degrés. Depuis 24 heures, il pleut continuellement. Dans les Montagnes Noires, la neige est tombée jusqu'à la hauteur de 1000 mètres.

### La grève des transports à Berlin

BERLIN, 1. — Comme l'annoncent les journaux du matin, le personnel d'exploitation des entreprises de transport de Berlin s'est mis en grève pour la plus grande partie. Les tramways et les chemins de fer régionaux ne circulent plus. Il faut s'attendre à une assez longue durée dans l'interruption du trafic. La grève des cheminots du Grand-Berlin semble vouloir se rallumer. Les ouvriers métallurgistes préparent une manifestation de sympathie.

Au cours d'une assemblée de cheminots grévistes, le Comité de grève a décidé notamment de ne plus laisser circuler les trains de charbon et de denrées alimentaires.

Tous les employés des tramways et des chemins de fer souterrains, ainsi qu'une partie de ceux de l'arrondissement de Teltow, ont décidé de se mettre en grève mardi matin.

### Les navires bolchéviks bombardent Vittel

LONDRES, 2. — On mande d'Helsingfors à l'agence Reuter que, d'après les communiqués de l'état-major finlandais, une escadre bolchévik de trois navires s'est montrée au large de Vittel, sur le lac Ladoga, dans la soirée du 28 juin et ouvrit le feu sur la ville, où se trouvait le quartier-général finlandais, dont les locaux furent détruits ainsi qu'un hôpital et des maisons particulières. Le combat se poursuivit aux abords de la ville. Les communications entre la ville de Tombo et l'état-major des troupes volontaires ont été coupées.

D'après des dépêches de Copenhague à l'Exchange Telegraph, un navire bolchévik aurait été coulé et un autre endommagé.

La situation sur la frontière russo-finlandaise est critique. Les bolchéviks se préparent à envahir la Finlande, où ils concentrent des forces considérables. L'offensive principale serait dirigée contre Viborg. A l'intérieur, la propagande bolchéviste devient dangereuse. Les rouges manifestent une grande activité et font de l'opposition contre le gouvernement.

LONDRES, 1. — L'agence Reuter annonce que les bolchéviks continuent leur avance sur le front oriental. Ils sont à deux jours de marche de Perm et ont traversé la rivière Kama. Les troupes de l'amiral Koltchak se retirent, mais ne subissent que des pertes insignifiantes.

L'armée du général Denikine, qui occupe Karok, continue à avancer sur le front sud.

### Une grève générale des typographes suédois en perspective

BERLIN, 2. — Selon une communication de Stockholm au « Berliner Tageblatt », une grève des typographes suédois qui comprendrait non seulement toutes les maisons d'édition, mais aussi tous les journaux de la Suède excepté l'organe socialiste de l'extrême gauche, le « Politiken », est imminente, à la suite des différends de salaire.

### On démobilise en France

PARIS, 2. — Havas. — A la suite d'une réunion à laquelle assistaient MM. Clemenceau, Foch et Pétain, il a été décidé de démobiliser les classes 1907, 1908 et 1909 entre le 9 juillet et le 9 août. Des décisions ultérieures seront prises pour la démobilisation des classes plus jeunes.

### La censure abolie en Italie

ROME, 1. — Stefani. — L'« Officiel » publie un décret abolissant la censure à partir de lundi à minuit.

## Un appel à l'armée rouge

BERNE, 2. — On annonce de Budapest à Respublica :

Le gouvernement des Soviets publie une proclamation adressée à tous les soldats de l'armée rouge où il est dit ce qui suit : Les intérêts de la patrie prolétaire vous commandent à l'heure actuelle de ne pas avancer et d'entasser triomphe sur triomphe. La patrie prolétaire vous demande à présent des sacrifices encore plus grands. Elle exige que vous quittiez une partie des territoires conquis dans des batailles glorieuses et que vous vous rendiez dans un autre territoire occupé en ce moment par les troupes rapaces des boïars roumains. Nous n'avons pas reculé devant les troupes mercenaires des impérialistes tchécoslovaques et nous ne reculerons pas davantage à l'heure qu'il est. Ce n'est pas leur rapacité que nous avons à affronter, mais bien plus la puissance entière des exploiters du monde, des ploutocrates français, anglais et américains, des extorqueurs des ouvriers et spoliateurs des paysans. Les puissances victorieuses de la guerre mondiale profitent bien du peu de temps qui leur reste encore jusqu'à la mort de leur domination rapace pour nous mettre la corde au cou. Or, pour sauver notre tête et notre patrie prolétaire, nous jetons nos troupes sur la frontière que les brigands qui veulent maintenant partager le monde entre eux nous ont désignée. Votre lutte n'a pas été vaine malgré tout. En place des territoires occupés par les Tchécoslovaques, la patrie prolétaire reçoit la Hongrie du centre qui est bien plus fertile, le territoire très étendu au-delà du Tisza d'où les hordes pillardes des boïars roumains doivent sortir sur l'ordre de l'Entente. La proclamation dit plus loin : Nous savons que la paix dictée n'en est pas une. Nous ne déposerons pas les fusils parce que nous défendrons jusqu'au dernier moment le régime des classes ouvrières et la dictature prolétaire. Nous ne renoncerons à rien. Au contraire, nous lutterons de toutes nos forces contre ceux qui s'aviseraient d'imposer à nos frères le double joug de l'exploitation et de l'oppression nationale.

Enfin, la proclamation somme les soldats à ne pas s'adonner à des provocations et à ne pas répandre des nouvelles alarmantes sous quelque forme qu'elles puissent se présenter. Rappelez-vous que c'est sous le drapeau tricolore qu'on vous a trompés le plus, non seulement lorsqu'on vous a vendus aux brigands impérialistes allemands et autrichiens, mais aussi lorsque des banquiers français, italiens, américains et anglais ont morcelé la Hongrie. N'écoutez pas les bandits blancs. Restez fidèles au drapeau rouge de la révolution, qui sera bientôt brandi par les opprimés du monde entier.

### Les Autrichiens contre la dictature

VIENNE, 2. — Respublica. — La première séance du Conseil des Travailleurs a eu lieu lundi dans la salle du Parlement. Elle a écarté par sa décision la crainte qu'avait la bourgeoisie qui voyait déjà un gouvernement des Soviets à Vienne. A l'avenir, en Autriche allemande, rien ne se fera sans l'assentiment des Conseils de travailleurs. La Social-démocratie voit dans ce mouvement le seul chemin qui puisse faire aboutir au socialisme, tandis que le petit groupe des communistes estime qu'il faut établir la République soviétique.

A une forte majorité, l'assemblée s'est prononcée contre la dictature du prolétariat, qui serait la ruine du socialisme dans ce moment où l'Autriche a besoin plus que jamais, d'aliments, que la Hongrie ne pourrait absolument pas lui faire parvenir.

### Le sisme de Toscane

MILAN, 2. — Selon les rapports détaillés arrivant de Toscane, les conséquences du tremblement de terre ne sont pas si terribles qu'on pouvait le redouter. Au total, il y a eu 150 morts jusqu'ici.

### Les troubles et la grève de Forlì

MILAN, 1. — Indignée et exaspérée par la cherté de vie croissante, la population de Forlì a pillé et dévasté le marché des vivres. Ensuite la grève générale a été déclarée. Tous les magasins sont fermés.

### Troubles en Australie

LONDRES, 1. — On mande de Sidney au « Times » que des troubles assez graves se sont produits au nord de Queensland, en Australie, à Townsville. La police a tiré sur la foule. Il y a eu 8 blessés.

### LA POLOGNE INDEPENDANTE

**Un message de Clemenceau à Paderewski**  
BERNE, 2. — On mande de Paris à Respublica, Berne :

Clemenceau vient d'adresser à Paderewski une lettre lui transmettant que le traité devait être signé par la Pologne suivant les stipulations contenues dans le traité avec l'Allemagne. Il rappelle que le traité fut élaboré par les principales puissances alliées et associées avec la collaboration du gouvernement polonais. Il explique les décisions contenues dans le traité rappelant qu'il fut procédé identiquement à la création de chaque Etat nouveau. Il passe en revue les articles du traité garantissant les libertés religieuses, l'égalité et les droits des habitants du nouveau territoire polonais. Il rappelle que la Pologne pourra s'adresser à la Ligue des Nations. Il conclut en exprimant la satisfaction que les Alliés éprouvent de voir la Pologne indépendante et lui souhaite la bienvenue.

Réd. — Une dépêche Havas précise que le traité d'alliance a été conclu entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Japon d'une part, et la Pologne d'autre part. Le traité comporte diverses conventions économiques concernant le transit, la clause de la nation la plus favorisée, les chemins de fer, télégraphes, le service sanitaire, etc. La Pologne prend à sa charge la responsabilité de la dette publique russe et de toutes les autres charges de l'Etat russe.

## CONFÉDÉRATION

### UN SYNDICAT A LANGENDORF

GRANGES, 2. — Tous les horlogers connaissent à quelles difficultés s'est heurté le mouvement syndical à Langendorf, dans la fabrique d'horlogerie qui y occupe plus de 1200 ouvriers. Les salaires et allocations y sont tellement inférieurs à ceux des autres fabriques du Jura que même les employeurs craignent cette concurrence, encouragée par des salaires de famine. Le 27 mai, un arrangement intervint entre le gouvernement suisse et la F. O. M. H. et s'appliquant à toutes les industries intéressées. La publication de cet arrangement et des salaires qu'il comporte ouvrit l'œil des ouvriers de Langendorf. Une certaine effervescence se produisit et l'autre jour, les ouvriers abandonnèrent le travail à 5 heures pour répondre à un appel du secrétaire de la F. O. M. H. Plus de 700 assistèrent à cette manifestation et chargèrent finalement le secrétariat de la F. O. M. H. de défendre leurs revendications devant la direction. On peut en inférer qu'enfin les organisations syndicales vont s'implanter en ce lieu qui y semblait à tout jamais réfractaire.

### ON NE NATURALISERA PLUS

BERNE, 1. — Le Conseil fédéral a décidé mardi de soumettre à l'Assemblée fédérale un projet tendant à la révision totale de la loi sur les naturalisations. Pour la période transitoire, le Conseil fédéral a décidé que les personnes immigrées en Suisse depuis la guerre ne pourront recevoir l'autorisation d'acquérir la nationalité suisse.

Le projet prévoit que le requérant devra avoir passé en Suisse six années sur douze précédant sa requête.

### La S. S. S. reste en vigueur

BERNE, 1. — On communique officiellement que la nouvelle parue dans la presse et suivant laquelle les Alliés, vu la signature de la paix, auraient consenti à la liquidation de la S. S. S., ne se confirme pas. Cela résulte du moins d'une note de notre ministre à Paris. Les gouvernements alliés disent que la liquidation de la S. S. S. ne peut avoir lieu qu'avec la levée du blocus qui ne pourra s'effectuer que lorsque les Allemands auront ratifié le traité de paix et lorsque notification de cette levée aura été faite aux puissances alliées et associées.

### Tripot fermé

GENEVE, 2. — Le Conseil d'Etat a ordonné la fermeture immédiate du Cercle commercial genevois au Passage des Lions. Il s'agit en réalité d'un vulgaire tripot. Les tenanciers ont été expulsés.

### Horrible mort

GENEVE, 2. — Samedi soir, une demoiselle Dupont, habitant La Muraz (Haute-Savoie), circulait près d'Entremont à bicyclette, sans lanterne, lorsqu'elle vint se jeter sur les faulx qui portaient deux cultivateurs. La malheureuse a eu la tête en partie sectionnée. Elle a succombé quelques instants après au milieu d'horribles souffrances.

### La grippe éteinte

BERNE, 2. — L'Office sanitaire communique que la grippe peut être considérée actuellement comme éteinte dans notre pays. Jusqu'à présent, aucun signe ne laisse entrevoir une reprise de l'épidémie.

### L'Internationale des combattants

GENEVE, 1. — On annonce que des anciens combattants français et allemands, actuellement en Suisse, viennent de se constituer en Association franco-allemande des anciens combattants des anciens combattants de la grande guerre, avec le socialiste militant Arthur Leuba comme secrétaire, dans le but d'étudier tous les problèmes des rapports franco-allemands qui doivent être solutionnés dans le sens de la pacification internationale.

## Le geste de Bethmann-Hollweg

Un télégramme de Berlin annonçait hier que l'ancien chancelier allemand Bethmann-Hollweg, se met à la disposition des Alliés pour qu'ils dirigent contre lui ses poursuites projetées contre Guillaume II. L'ex-chancelier spécifie que selon le droit allemand, il porte seul la responsabilité des actes politiques de l'empereur.

Ce geste est diversement apprécié. La « Gazette de Francfort » admire le courage de Bethmann, qui n'a pas craint de prendre ses responsabilités. Le « Berliner Tageblatt » rappelle les fautes et les imprudences de la politique allemande en 1914. M. Gauvain écrit dans le « Journal des Débats » :

« M. de Bethmann-Hollweg invoque en vain à la décharge de Guillaume II le règlement de droit public. Il sait mieux que quiconque que la responsabilité du souverain n'était même pas une fiction constitutionnelle en Allemagne. Ne se rappelle-t-il donc pas qu'il fut formellement proclamé par une grande majorité du Reichstag à propos de l'affaire de Saverne. Le chancelier ne donna pas sa démission en cette circonstance grave, il déclara solennellement qu'il dépendait exclusivement de son auguste maître.

« M. de Bethmann-Hollweg porte vraisemblablement de lourdes responsabilités. Mais c'est précisément pour avoir suivi ou subi la politique de l'empereur. Il fut rendu coupable d'une offense suprême contre la morale internationale. Il se proclama à la face du monde, le 4 août 1914, qu'en cas de nécessité on s'en tirait comme on pouvait sans se préoccuper de la morale et des engagements. Il faut espérer qu'il n'échappera pas au châtiement. Mais tout cela n'exonère en rien Guillaume II du crime qu'il a commis.

« Guillaume II a délibérément violé tout ce qu'il y a de plus sacré dans l'espoir d'assurer sa domination sur le monde. Il se croyait sûr du succès et il a été vaincu. Il devra supporter la peine de ses forfaits. »

## L'Allemagne, vue de Paris

Dans l'« Humanité », Marcel Cachin fait le tableau de l'Allemagne actuelle : ministres discrédités et impuissants, désordre et ligueurs dans l'armée :

« Mais, à côté de cette armée disparate et sans âme, et qui apparaît impuissante, voici le prolétariat allemand qui se dresse contre le ministre Bauer-Erzberger avec une vigueur nouvelle. Déjà des émeutes ont éclaté dans les plus grandes villes de l'Empire, et il ne semble pas que ces coups de force populaire aient trouvé de grandes résistances. Le mécontentement est tel, la situation alimentaire, économique et financière reste si grave, l'avenir est si sombre que l'on peut présumer aisément l'extension du mouvement de révolte.

Tous les partis attendaient là-bas la signature du traité de paix pour commencer une action générale. Désormais, chacun est plus libre ; les indépendants et les spartaciens ne peuvent manquer de rentrer en scène à bref délai et de s'approcher du pouvoir.

L'Allemagne voit s'ouvrir ainsi une période d'agitation et de convulsions d'où le socialisme radical peut sortir victorieux. Si cette conjoncture historique vient à se produire, qui n'aperçoit dès maintenant sa répercussion certaine sur les peuples de l'Europe entière et en particulier sur le traité de paix qui fut signé samedi à Versailles par Muller et par Bell. »

## Elle est morte, Adèle !

C'est avec un profond regret que nous annonçons à la fois la naissance et la mort de la République rhénane. Cet enfant de grande espérance, fils de la peur et de la cupidité et mis au monde par des sages-femmes françaises, a rapidement trouvé parmi les militaires français des pères nourriciers pour veiller sur lui, et lui insuffler la vie dans ses poumons délicats. Mais même la respiration artificielle n'a abouti à rien, et l'enfant n'a pas survécu même une semaine. Nous regrettons d'avoir à ajouter que les voisins militaires d'Amérique et d'Angleterre non seulement ont refusé de prêter leur concours, mais ont fait de leur mieux pour abrégier la vie de l'enfant en disant que ce n'était pas l'usage des Anglo-Saxons de protéger des enfants illégitimes de cette espèce. Naturellement, les Français, et surtout le maréchal Foch, ont été très déçus.

A peine l'enfant était-il né que les autorités militaires françaises affichèrent des proclamations informant tous les Allemands du territoire qu'ils devaient obéir aux lois de la nouvelle République ou aller en prison. Il sera intéressant de voir dans combien de temps ces avis seront annulés, mais leur annulation ne restituera pas aux Français les sommes importantes avec lesquelles ils ont mis sur le Dr Dorten, le chef de cette République éphémère (fly by night republic).

Réd. : Ce plaisant article nécrologique a paru dans la grande revue de New-York, « The Nation ».

## Manifestation socialiste romande

Les chorales et musiques ouvrières de la région, réunies en assemblée de délégués, le 21 juin, au Cercle ouvrier de La Chaux-de-Fonds, ont décidé d'organiser pour le 17 août une réunion champêtre aux environs de La Chaux-de-Fonds, ayant pour but de fraterniser entre sociétés ouvrières.

A cette occasion, le comité d'initiative convie sincèrement toutes les sociétés ouvrières de la Suisse romande à y assister. Les sections trop éloignées sont priées d'envoyer quelques délégués. Les partis et jeunesses socialistes sont également invités de façon à donner à cette fête un cachet purement socialiste. Toute correspondance et toute demande de renseignements doivent être adressés au camarade Charles Diek, président du comité d'initiative, rue Basse, Saint-Imier.

Il fut également proposé à cette assemblée de former une fédération romande des chorales et musiques ouvrières, de façon à pouvoir se soutenir et surtout de venir en aide aux jeunes sections ayant besoin d'un appui financier. La Chorale ouvrière « L'Espérance » du Locle est chargée de mettre ce projet à l'étude et de faire un rapport pour la prochaine assemblée de délégués. Nous y reviendrons en détail plus tard.

Prière aux journaux ouvriers de reproduire.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Au téléphone

Les stations intermédiaires de La Sagne et de Renan ont été transformées en stations centrales le 1er juillet. A partir de cette date, les taxes de conversations téléphoniques échangées entre La Chaux-de-Fonds et ces localités sont taxées à raison de 20 centimes par unité de trois minutes, suivant tarif interurbain.

### Chez les bottiers

La semaine de 48 heures vient d'entrer en vigueur chez les bottiers. La journée de travail est répartie de 7 heures du matin à 11 heures trois quarts et de 1 heure et demie à 5 heures et demie ; le samedi, de 7 heures à 11 heures un quart. Le nouvel horaire ne paraît pas déplaire aux camarades bottiers.

## NOUS PUBLIERONS DEMAIN..

La fin de l'article de M. le Dr Châble.

L'important discours prononcé par Paul Graber au Conseil national concernant les événements de Zurich.